



Paris, le 20 juin 2024

Pourquoi une telle iniquité ?

Les biologistes médicaux des secteurs publics et privés demandent un traitement équivalent aux autres professionnels de santé dans les usages du numérique.

Pour faire suite au CDP intersyndical du 29 Mai 2024 sur LABOé-SI, les biologistes réitèrent leur volonté au développement du numérique et d'un outil de surveillance épidémiologique s'appuyant sur le cadre d'interopérabilité des systèmes d'information en santé.

La **mise en œuvre** de ces nouveaux outils nécessite une **implication forte de la profession** pour le paramétrage des comptes rendus, la codification des résultats en LOINC, l'ajout de la nomenclature UCUM et la codification des techniques qui sont nécessaire à la bonne intégration des comptes rendus dans LABOé-si et dans les logiciels des médecins. Elle nécessitera des investissements humains quotidiens, notamment pour la saisie des dossiers informatiques, et des investissements financiers annuels (maintenance, ...).

Le programme Ségur permet de financer les développements des éditeurs pour le compte des professionnels de santé. Ce mode de financement novateur est complété par un **financement à l'usage** pour la médecine de ville et les établissements de santé mais **pas pour les biologistes médicaux**. Ce double financement a permis le **développement des échanges et du partage dans un format structuré conforme au CI-SIS** mais il a également **révélé les limites des exigences de la vague 1**.

Pour **pérenniser** le développement de ces **usages**, il est indispensable de **compléter** les **exigences de la vague 1** par celle de la **vague 2**.

Ces exigences de la vague 2 vont nécessiter une forte implication des biologistes dans leurs mises en œuvre et le simple **financement des éditeurs ne compensera pas le temps passé par les biologistes et de leurs équipes** à la gestion quotidienne des anomalies d'alimentation et la mise en conformité des comptes-rendus pour LABOé-SI. Tout comme il ne financera pas, le travail qui va devoir être réalisé au quotidien par la profession, pour permettre à la médecine de ville de retrouver à minima un niveau d'intégration équivalent à celui d'avant la vague 1 avec l'usage du Hprim.

Nous demandons la **mise en place d'un forfait numérique** en ville et à l'hôpital, au **même titre que d'autres professions**, pour reconnaître le travail réalisé, et à réaliser par la profession, et pour compenser l'investissement en ressources humaines et financières qui vont être nécessaires pour réussir cette transition numérique. A défaut, les **programmes Ségur et LABOé-SI** portés par la DNS ne peuvent qu'échouer.

Les Biologistes demandent **mise en place d'un forfait numérique** en ville et à l'hôpital

Dr François BLANCHECOTTE, président du Syndicat des Biologistes (**SDBIO**) -president@sdbio.eu

Dr Lionel BARRAND, président du Syndicat Les Biologistes Médicaux (**BIOMED**) - lionelbarrand67@gmail.com

Dr Thierry BOUCHET, président du Syndicat des Laboratoires de Biologie clinique (**SLBC**) - thierry.bouchet@biogroup.fr

Dr Jean-Claude AZOULAY, président du Syndicat National des Médecins Biologistes (**SNMB**) - azoulayjc@aol.com

Pr Jean-Paul FEUGEAS – Président du Syndicat National des Médecins et Biologistes des CHU (**SNMB-CHU**) – snmbchu@aol.com

Dr Raphaël BERENGER– Président du Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux (**SNBH**) - raphael.berenger@ch-falaise.fr

Pr Bruno BAUDIN – président de la Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers et Hospitalo-universitaires (**FNSPBHU**) - bruno.baudin@aphp.fr